

# POUR L'AVANCEMENT DE LA SANTÉ MENTALE : un système adapté aux besoins des enfants et des jeunes

## Rapport d'étape de l'organisme responsable dans SDG – Stormont, Dundas et Glengarry

JUNE 2015

NUMÉRO 1

### Énoncé de vision :

*Nous avons comme vision que l'Ontario soit un lieu où la santé mentale des enfants et des jeunes est reconnue comme un déterminant clé de la santé et du bien-être dans leur ensemble et où les enfants et les jeunes peuvent réaliser tout leur potentiel.*

*Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes*

### But :

*Ensemble, nous transformerons l'expérience des enfants et des jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de leurs familles, pour qu'ils sachent quels services de santé mentale de haute qualité sont offerts dans notre communauté, et comment accéder aux services de santé mentale et aux soutiens qui conviennent à leurs besoins. Pour l'avancement de la santé mentale*

## UNE ÈRE NOUVELLE POUR LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS SDG ET D'UN BOUT À L'AUTRE DE LA PROVINCE

L'exercice financier 2015-2016 marque une ère nouvelle dans le domaine de la santé mentale des enfants et des jeunes dans la communauté de SDG et partout en Ontario, alors que nous commençons à voir une transformation « sur le terrain » sans précédent dans le secteur de la santé mentale des enfants et des jeunes.

En 2011, le gouvernement ontarien a lancé une stratégie globale décennale sur la santé mentale et la lutte contre les dépendances ayant pour but de créer un système plus réceptif et intégré, en visant d'abord les enfants et les jeunes. L'engagement à renforcer et améliorer le système communautaire de santé mentale a débouché sur le plan d'action **Pour l'avancement de la santé mentale**. Dans ce plan d'action, le gouvernement a défini 33 zones géographiques de services pour veiller à ce que les enfants, les jeunes et leurs familles puissent avoir accès aux mêmes services essentiels, et pour clarifier les voies d'accès aux soins ([www.ontario.ca/movingonmentalhealth](http://www.ontario.ca/movingonmentalhealth)).

En 2014, l'Hôpital communautaire de Cornwall (HCC) a été retenu comme organisme responsable des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes dans SDG.

À ce titre, l'HCC assure un leadership stratégique et une planification systémique afin d'améliorer la prestation de services essentiels pour les enfants et les jeunes. L'un des principaux buts consiste à rehausser la collaboration avec d'autres secteurs et les partenaires communautaires.

Le Programme de services de santé mentale pour enfants de l'HCC et l'Équipe psychosociale sont les deux organismes qui offrent présentement des services de santé mentale pour enfants dans SDG, chacun d'eux desservant environ 1 000 enfants et jeunes chaque année. Ces deux organismes fournissent des services essentiels, allant du Programme d'amélioration de la transition pour jeunes au Programme de traitement de jour, en passant par les Services de soutien à domicile intensif. Aucun changement à ces services essentiels dans la région ne sera apporté de manière imprévue.

---

## LIGNES DIRECTRICES ET EXIGENCES DE PROGRAMME (LDEP)

---

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) a élaboré un ensemble de documents qui, comme la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* (LSEF), donnent une orientation et guident la planification :

1. **LDEP n° 1** : Services essentiels et principaux processus – ce document stipule les exigences auxquelles les fournisseurs de sept services essentiels financés par le MSEJ doivent satisfaire et informe les partenaires du secteur parapublic des attentes en matière de services.
2. **LDEP n° 2** : Plan de prestation des services essentiels – ce document décrit les attentes relatives aux plans de prestation des services essentiels.
3. **LDEP n° 3** : Plan communautaire de services de santé mentale – ce document décrit les attentes relatives aux plans communautaires de services de santé mentale, lesquels sont axés sur les services et les mécanismes de soutien en matière de santé mentale pour les enfants et les jeunes fournis par les partenaires communautaires (p. ex. éducation, santé, petite enfance, services de protection de la jeunesse, système de justice pour les jeunes).

Vous trouverez des renseignements additionnels et des copies des LDEP sur le site Web [www.ontario.ca/movingonmentalhealth](http://www.ontario.ca/movingonmentalhealth).

---

## PROGRÈS RÉALISÉS JUSQU'À PRÉSENT

---

Comme d'autres organismes responsables, l'HCC a participé, à l'échelle provinciale, à des forums d'échange et de collecte d'information et de planification avec des représentants du MSEJ, des ministères de l'Éducation et de la Santé, et du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents. À l'échelle locale et régionale, l'HCC s'est engagé avec ses partenaires fournisseurs de services de santé mentale pour les enfants et les jeunes ainsi qu'avec le bureau régional du MSEJ, d'autres organismes responsables dans la région de l'Est, la communauté dans son ensemble (consultations auprès de familles) et des représentants de divers secteurs comme la santé, l'éducation et la justice.

À la suite de ces discussions, l'HCC a effectué une cartographie/un inventaire des services et défini trois priorités en matière de services : mobilisation des jeunes et des familles, services de soutien en cas de crise, et évaluations spécialisées et services de traitement intensif.

Deux plans de transformation pour la région de SDG, soit le Plan de prestation des services essentiels (PPSE) et le Plan communautaire de services de santé mentale (PCSSM), ont été soumis au MSEJ à la fin mars, puis approuvés par celui-ci en mai.

**HÔPITAL  
COMMUNAUTAIRE  
DE CORNWALL**

**Programmes  
communautaires de  
dépendances et de  
santé mentale**

**Child and Youth  
Counselling Services**

Bureau 305  
132, Deuxième Rue  
est  
Cornwall ON  
K6H 1Y4  
Tél. :  
613 932-1558  
Télec. :  
613 938-9671

**Point d'accès unique**

Bureau 305  
132, Deuxième Rue  
est  
Cornwall ON  
K6H 1Y4  
Tél. :  
613 938-9909  
Télec. :  
613 938-9671

[www.cornwallhospital.ca](http://www.cornwallhospital.ca)

---

## QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE?

---

Les organismes responsables se dirigent, de manière modulée, vers une plus grande prise de responsabilité concernant l'expérience client, les voies d'accès aux services ainsi que la planification et la prestation des services essentiels.

En partenariat avec les fournisseurs de services financés par le MSEJ et la communauté dans son ensemble, nous avons maintenant reçu le mandat de mettre en oeuvre les priorités et les activités énoncées dans le PPSE et le PCSSM 2014-2015 – voir le tableau sommaire ci-joint. Les mécanismes pour fournir les produits livrables comprendront ce qui suit : une combinaison de travail de l'organisme responsable, de l'établissement de petits groupes de travail et de la création de liens avec d'autres processus de planification déjà en cours. Nous prévoyons aussi créer un comité consultatif communautaire sur les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes afin de surveiller les activités et de fournir des conseils et du soutien.

Nous poursuivrons les discussions avec les partenaires clés sur les stratégies requises pour répondre aux besoins des divers groupes.

Des rapports sommaires d'étape, le PPSE 2015-2016 et le PCSSM 2015-2016 doivent être soumis au Ministère à la fin décembre 2015.

---

## COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER?

---

À titre d'organisme responsable, et de concert avec notre fournisseur de services essentiels de santé mentale pour les enfants et les jeunes, soit l'Équipe psycho-sociale, nous nous sommes engagés à fournir des renseignements utiles et en temps opportun sur les progrès réalisés par rapport au projet *Pour l'avancement de la santé mentale* dans SDG. Si vous avez des questions ou si vous aimeriez savoir comment vous et votre organisme pourriez contribuer davantage à ce travail, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous vous invitons également à nous soumettre des suggestions pour améliorer nos communications.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'organisme responsable :

Christine Penney  
Vice-présidente, Programmes  
communautaires  
Hôpital communautaire de Cornwall  
Téléphone : 613 938-4240, poste 2228  
[christine.penney@cornwallhospital.ca](mailto:christine.penney@cornwallhospital.ca)

Deena Shorkey  
Directrice, Programme de services de  
santé mentale pour enfants  
Hôpital communautaire de Cornwall  
Téléphone : 613 932-1558, poste 149  
[deena.shorkey@cornwallhospital.ca](mailto:deena.shorkey@cornwallhospital.ca)

Pièce jointe : Domaines d’action prioritaires

PPSE – PRIORITÉ DE LA ZONE DE SERVICES	JUSTIFICATION	PRINCIPAUX OBJECTIFS
<p><b>Mobilisation des jeunes et des familles – élaborer et mettre en oeuvre à l’échelle du système des mécanismes pour favoriser la mobilisation, avec l’appui expert du Centre d’excellence de l’Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents</b></p>	<p>-S’aligne sur les attentes du projet Pour l’avancement de la santé mentale -Commentaires découlant des consultations menées auprès des familles voulant participer davantage au processus de planification -La mobilisation des jeunes est un principe directeur pour les services</p>	<p>-S’assurer que les changements systémiques reflètent les préoccupations des familles et des jeunes qui ont besoin de services de santé mentale -Renforcer les capacités des familles et leur donner du soutien -Assurer une sensibilisation à l’existence des services et à la façon d’y accéder -S’assurer que d’autres secteurs (p. ex. les soins primaires) sont conscients de l’existence des services et connaissent le processus d’acheminement des clients</p>
<p><b>Services de soutien en cas de crise :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Cheminements cliniques au service des urgences</b></li> <li>• <b>Sensibilisation à la prestation de services et détermination des lacunes (p. ex. services mobiles, cliniques sans rendez-vous)</b></li> <li>• <b>Planification intégrée des soins</b></li> </ul>	<p>-Éducation et soutien pour les fournisseurs de soins primaires et les médecins de salle d’urgence -Lacunes dans le continuum de services -Services à distance seulement (unité de crise en établissement) -Manque de sensibilisation à l’existence d’une ligne téléphonique d’urgence régionale -Manque de coordination des services dans de multiples secteurs pour les jeunes ayant des besoins complexes</p>	<p>-Protocole d’entente avec les services d’urgence des hôpitaux, le CHEO et les fournisseurs de services de santé mentale pour les enfants et les jeunes -Sensibilisation accrue -Modèles de prestation de services/améliorations pour combler les lacunes en matière de services -Table de planification/équipe pour les jeunes en situation de crise – utilisation d’un plan de soins intégré – planification de traitements commune</p>
<p><b>Évaluations spécialisées et services de traitement intensif</b></p>	<p>Lacunes repérées par les fournisseurs de services et les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accès à des évaluations spécialisées en français</li> <li>-Services psychiatriques et suivis à plus long terme</li> <li>-Accès aux services de niveau 4 à Ottawa</li> <li>-Services de lutte contre les dépendances</li> <li>-Services pour les jeunes ayant des troubles concomitants</li> <li>-Services de relève à l’extérieur du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accès des familles francophones à des services spécialisés dans leur langue</li> <li>-Accès amélioré aux services spécialisés par l’entremise du RTO</li> <li>-Communication améliorée avec les fournisseurs de soins primaires et les psychiatres communautaires</li> <li>-Services de lutte contre les dépendances offerts en français et en anglais</li> <li>-Services de relève à l’extérieur du domicile</li> </ul>

RECOMMANDATIONS - PCSSM	JUSTIFICATION	PRINCIPAUX OBJECTIFS
<p><b>-Créer un comité consultatif communautaire sur les services de santé mentale</b></p> <p><b>Consulter la priorité de la zone de services n° 1 – Mobilisation des jeunes et des familles :</b></p> <p><b>-Établir un comité consultatif des familles et des soignants</b></p> <p><b>-Établir un comité consultatif des jeunes</b></p>	<p>Quatre tables de planification dans SDG : 1) Réseau Meilleur départ; 2) Équipe de résolution des problèmes d'accès aux services pour enfants; 3) Comité de mise en oeuvre stratégique des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances; 4) Projet de services judiciaires pour les jeunes axés sur la collaboration de Champlain – région de SDG. Aucune de ces tables ne s'est réunie dans le but exprès de coordonner et de planifier des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes dans SDG à l'échelle systémique globale. Manque à combler : la voix des familles/soignants ou jeunes, des fournisseurs locaux de soins primaires, des pédiatres et des psychiatres, des fournisseurs régionaux de services spécialisés (CHEO, ROH et BSJ), des trois hôpitaux de soins actifs dans SDG et des services de lutte contre les dépendances.</p>	<p>-Mettre en place des processus pour appuyer la planification d'un continuum complet de services de santé mentale pour les enfants et les jeunes ainsi que la création de voies d'accès aux soins et de services de transition transparents.</p>